

Lotissement « Les Pics » 1^{ère} tranche

Autorisation de lotir par arrêté préfectoral du 06/05/1999

Lots n° 1 à 9 destinés à la construction :

- lot n° 1 parcelle n° M 258 pour 10a 13ca
 - lot n° 2 parcelle n° M 259 pour 10a 13ca
 - lot n° 3 parcelle n° M 260 pour 10a 02ca
 - lot n° 4 parcelle n° M 261 pour 10a 13ca
 - lot n° 5 parcelle n° M 262 pour 10a 09ca
 - lot n° 6 parcelle n° M 263 pour 10a 17ca
 - lot n° 7 parcelle n° M 264 pour 11a 83ca
 - lot n° 8 parcelle n° M 265 pour 10a 97ca
 - lot n° 9 parcelle n° M 266 pour 09a 28ca
-
- lot n° 10 parcelle n° M 267 pour 42a 19ca, constituant la voirie
 - lot n° 11 parcelle n° M 268 pour 63a 54ca, constituant les espaces verts

Modification n° 1

Autorisation de lotir par arrêté préfectoral du 13/02/2001

Division du lot 11 espaces verts en :

- lot n° 12 pour 5a 40ca, en vue de son rattachement à la parcelle voisine M n° 205
- lot n° 13 pour 58a 14ca, espaces verts

Modification n° 2

Autorisation de lotir par arrêté préfectoral du 28/01/2004

Division du lot 13 espaces verts en :

- lot n° 14 pour 2a 04ca, en vue de son rattachement à la parcelle voisine M n° 206
- lot n° 15 pour 56a 10ca, espaces verts

Modification n° 3

Arrêté accordant le permis d'aménager au nom de l'Etat du 26/01/2012

Division du lot 10 constituant la voirie en :

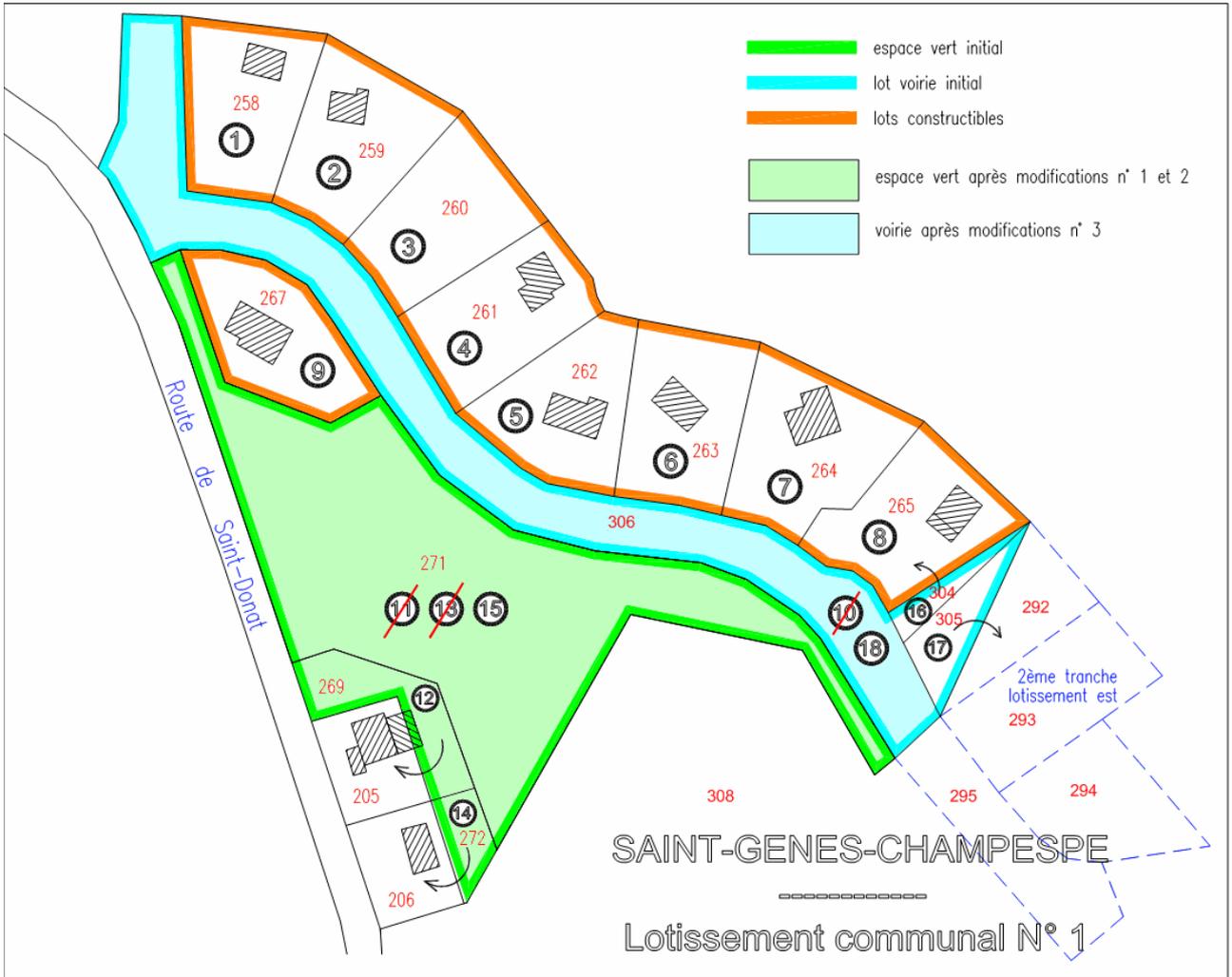
- lot n° 16 de 144 m², non constructible, en vue de son rattachement à la parcelle voisine M n° 265
- lot n° 17 de 339 m², non constructible, en vue de son rattachement à la parcelle voisine M n° 292
- lot n° 18 de 3736 m², à destination de voirie du lotissement

Modification n° 4

Arrêté accordant le permis d'aménager au nom de l'Etat du 01/08/2014

Surface de plancher maximale autorisée 2050 m² décomposée comme suit :

- lots n° 1 à 9 : 200 m²
- lot n° 16 : 75 m²
- lot n° 17 : 175 m²



Lotissement « Les Pics » 2^{ème} tranche ouest

Arrêté de permis d'aménager du 19/01/2010

Lots n° 23 à 29 destinés à la construction :

- lot n° 23 superficie 1000 m²
- lot n° 24 superficie 1002 m²
- lot n° 25 superficie 1194 m²
- lot n° 26 superficie 1021 m²
- lot n° 27 superficie 1013 m²
- lot n° 28 superficie 1222 m²
- lot n° 29 superficie 1099 m²
- lot n° 30 superficie 2980 m², constituant la voirie et espace vert

Permis modificatif du 26/01/2012

Modifications de l'article 11 du règlement relatif aux prescriptions architecturales.
(suppression de l'adaptation des constructions au profil du terrain naturel, suppression des règles relatives aux terrassements, assouplissement des règles relatives aux toitures).

Modification de la contenance des lots :

- lot n° 23 superficie 1025 m²
- lot n° 24 superficie 800 m²
- lot n° 25 superficie 1510 m²
- lot n° 26 superficie 1011 m²
- lot n° 27 superficie 1009 m²
- lot n° 28 superficie 1221 m²
- lot n° 29 superficie 1091 m²
- lot n° 30 superficie 2859 m²,

Lotissement « Les Pics » 2^{ème} tranche est

Arrêté de permis d'aménager du 19/01/2010

Lots n° 1 à 3 destinés à la construction :

- lot n° 1 superficie 544 m²
- lot n° 2 superficie 997 m²
- lot n° 3 superficie 838 m²
- lot n° 4 superficie 844 m², constituant la voirie et espace vert

Permis modificatifs des 13/12/2011 et 26/01/2012

Modifications de l'article 11 du règlement relatif aux prescriptions architecturales.
(suppression de l'adaptation des constructions au profil du terrain naturel, suppression des règles relatives aux terrassements, assouplissement des règles relatives aux toitures).

Lotissement « Les Pics » 3^{ème} tranche

Arrêté de permis d'aménager du 11/04/2019

Lots n° 5 à 8 destinés à la construction :

- lot n° 5 superficie 1027 m²
- lot n° 6 superficie 1085 m²
- lot n° 7 superficie 700 m²
- lot n° 8 superficie 1397 m²
- lot n° 9 superficie 3373 m², constituant la voirie et espace vert

Lotissement Communal "LES PICS"

